



HAL
open science

Master Histoire, patrimoines, études européennes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire, patrimoines, études européennes. 2012, Université de Lorraine. hceres-02028817

HAL Id: hceres-02028817

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028817>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Histoire, patrimoines, études européennes

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Etablissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire – Patrimoine – Etudes Européennes

Domaine : Sciences humaines et sociales ; Arts, lettres et langues

Demande n° S3MA130004951

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy et Metz.

La formation de cette mention qui comporte quatre spécialités se situe sur deux sites (Metz et Nancy) de manière différente en fonction des spécialités. La spécialité *Histoire* est présente sur les deux sites en dédoublement. La spécialité *Histoire de l'art et archéologie* n'est proposée que sur le site de Nancy. La spécialité *Musicologie* est proposée en alternance semestrielle entre les deux sites. La spécialité *Etudes européennes et internationales* est proposée à Metz.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Réorganisée dans le cadre de la fusion entre les universités de la région Lorraine, l'Université de Lorraine (UDL) propose une formation unique en histoire au niveau master, associant les domaines existant à Nancy (histoire ; histoire de l'art et archéologie ; parcours enseignement en histoire-géographie ; musicologie) et à Metz (histoire ; musicologie ; études européennes internationales). La nouvelle mention de master ainsi créée, *Histoire - Patrimoine - Etudes Européennes*, comporte quatre spécialités : *Musicologie* (alternance entre les deux sites), *Histoire* (enseignements en parallèle sur les deux sites), *Histoire de l'art et archéologie* (Nancy), *Etudes européennes et internationales* (Metz).

La formation allie un M1 relativement commun et des M2 spécialisés en fonction de thématiques et/ou de champs disciplinaires divers au sein de l'ensemble. Pour chaque spécialité, plusieurs parcours sont proposés aux étudiants, avec des choix et des passerelles possibles durant l'année de M1.

Au sein des spécialités *Histoire* et *Histoire de l'art et archéologie*, des parcours sont proposés. Nombreux en *Histoire* (6), ils sont plus limités en *Histoire de l'art et archéologie* (3). Des passerelles semblent possibles entre ces parcours, du moins pendant l'année de M1 et à l'issue de celle-ci. Toutefois, le choix du parcours *Enseignement* de la spécialité *Histoire* limite les passerelles possibles dès le M1, puisque les écrits du CAPES ont lieu au cours du premier semestre du M2. Ce parcours *Enseignement* propose en parallèle une préparation au CAPLP *Lettres-Histoire* et au CAPES *Histoire-géographie* et anticipe la question des non-admissibles en rendant possible au semestre 4 une réorientation vers la préparation des concours administratifs.



Les enseignements de certaines UE des spécialités *Histoire* et *Histoire de l'art et archéologie* sont mutualisés ou appartiennent à un bouquet commun, permettant là encore aux étudiants de garder une forme d'ouverture dans leur formation de M1.

La spécialisation en M2 se décline donc en quatre grands domaines de spécialité (*Musicologie, Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Etudes européennes et internationales*). La spécialité *Etudes européennes et internationales* est une filière professionnelle débouchant sur des métiers variés, allant du journalisme au conseil bancaire, ayant en commun une dimension européenne poussée. La spécialité *Histoire* est déclinée en six parcours : quatre parcours sont à finalité recherche (leur différence étant le champ de spécialité de cette recherche – *histoire médiévale ; histoire ancienne ; politiques et conflits et religions, culture et sociétés*, plutôt centrés sur l'histoire moderne et contemporaine) et correspondant aux spécialités de recherche des membres de l'équipe universitaire. Le parcours *Enseignement*, monté avec l'IUFM de Lorraine, se spécialise assez tôt et propose une formation théorique et pratique de haut niveau associée à des stages mis en place au sein du rectorat selon le protocole national. Le parcours professionnel, *Patrimoine*, vise à former des spécialistes du patrimoine local et national, capables de mettre en œuvre des politiques de conservation et/ou de médiation culturelle et patrimoniale. Les stages sont mis en œuvre avec des partenariats forts localement. La spécialité *Histoire de l'art et archéologie* se décline en deux parcours. Le parcours *Archéologie* forme des archéologues de la période ancienne ou médiévale. Le parcours *Histoire de l'Art* forme des spécialistes qui se destinent essentiellement à la recherche et/ou à la médiation culturelle. Enfin la spécialité *Musicologie* accueille des musiciens dans le but soit de passer le concours du CAPES de musique, soit de continuer en recherche fondamentale en musicologie.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Histoire - Patrimoine - Etudes Européennes* associe des formations de niveau master en histoire, histoire de l'art, musicologie et études européennes dans le cadre de la fusion des universités de Lorraine. Le rapprochement de spécialités proposé dans ce dossier semble en partie artificiel pour certaines spécialités au regard notamment de l'organisation de la formation. Les spécialités et les parcours sont construits selon des principes variables au regard de leur périmètre et de leur finalité, ce qui ne facilite pas la lisibilité d'ensemble. La spécialité *Histoire* est déclinée en parcours : des parcours à finalité recherche (*Etudes médiévales, Politiques et conflits et Religions, culture et sociétés*) ; des parcours à finalité professionnelle (*Patrimoine ; un parcours Enseignement de l'histoire-géographie*). La spécialité *Histoire de l'art et archéologie* se décline en deux parcours (*Archéologie ; Histoire de l'Art*, comportant une voie de recherche et une voie plus professionnalisante). Ces deux spécialités ont par ailleurs en commun un parcours *Sciences de l'antiquité* et certaines mutualisations. La spécialité *Musicologie* ne comporte pas de parcours. La spécialité *Etudes européennes et internationales*, qui ne comporte pas de parcours, est une filière à finalité professionnelle.

La structure proposée comporte un tronc commun de M1 de quatre UE (langues vivantes ; outils techniques ; deux UE de culture générale européenne) et, pour trois spécialités sur quatre (*Musicologie, Histoire, Histoire de l'art et archéologie*) un enseignement d'épistémologie des disciplines. Le contenu des enseignements de M1 est pour le reste lié à chaque spécialité. On note ainsi la forte individualité des deux spécialités *Etudes européennes et internationales* et *Musicologie*, qui, par les objectifs professionnels et les enseignements en continuité entre le M1 et le M2 (pour la spécialité *Etudes européennes et internationales*) ou par le public (pour la spécialité *Musicologie*), semblent ne pas permettre une totale réorientation en fin de M1. Le M2 comporte une UE commune (langues vivantes).

La structure de la mention paraît liée à une volonté de proposer un choix d'orientation assez large aux étudiants entrant en M1. Le dossier ne paraît pas avoir le recul nécessaire pour évaluer les flux d'étudiants entre spécialités ou parcours en M1. Les étudiants (aujourd'hui inscrits dans deux mentions de master différentes à Nancy et à Metz) sont assez nombreux en M1-M2 des spécialités *Histoire*, alors que les effectifs en *Histoire de l'art et archéologie* et *Musicologie* (en particulier) sont plus faibles. Les taux de réussite et d'insertion professionnelle sont très variables : excellents en *Etudes européennes et internationales*, plus contrastés en *Histoire* mais compensés en partie par une poursuite d'études en doctorat (quoique les flux existants semblent peu nombreux), ils sont peu satisfaisants en *Histoire de l'art et archéologie* et en *Musicologie*, pour des raisons très diverses. L'absence de données fines au niveau des parcours ne permet pas toujours de spécifier le bilan de chaque type de formation.

Le pilotage de la mention et des spécialités restent à affirmer. Le dossier ne fait pas mention de l'existence d'un conseil de perfectionnement et ne précise pas l'association au pilotage des acteurs socio-économiques intervenant dans l'enseignement ou les stages, ce qui pose problème.



- Points forts :
 - Le contenu scientifique des cours thématiques et l'offre en recherche sont clairement liés aux laboratoires.
 - La spécialité *Etudes européennes et internationales*, existant dès le M1, semble pertinente en termes de besoin de formation et de contenu de cours.
 - Le dossier mentionne une prise en compte des stages dans les parcours à finalité professionnelle avec un suivi annoncé des stagiaires.
- Points faibles :
 - L'offre est peu lisible du fait de la multiplication des parcours et des spécialités, parfois en partie redondants.
 - La structure du tronc commun en M1 paraît artificielle et très limitée pour certaines spécialités.
 - Le parcours professionnel *Patrimoine* est peu lisible, alors qu'il pourrait constituer un point d'attractivité intéressant pour toute la mention.
 - Le positionnement de la spécialité *Musicologie* au sein de l'offre générale de master de l'établissement (place dans la mention *Histoire - Patrimoine - Etudes Européennes* plutôt que dans la mention *Arts et culture*) n'est pas assez clair.
 - La lisibilité et les débouchés des orientations recherche ne sont pas convaincants.
 - Il n'y a pas de pilotage de la mention explicitement annoncé, alors que la fusion peut poser ce genre d'enjeux.
 - L'ouverture internationale est faible en dehors de la spécialité *Etudes européennes et internationales*.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'améliorer considérablement la cohérence visible et la lisibilité de la maquette d'ensemble, notamment en termes d'orientation progressive du M1 au M2, de principe de construction des spécialités et des parcours (en M2).

Il serait nécessaire de renforcer l'attractivité de la mention en précisant et affichant mieux le positionnement de certaines spécialités ou certains parcours (par exemple dans le domaine du patrimoine).

Il serait souhaitable de développer la réflexion sur la place que doit prendre la formation en musicologie au sein de l'offre de formation de l'Université de Lorraine, afin qu'elle trouve une attractivité qui paraît aujourd'hui peu évidente.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

Mention *Histoire et études européennes* (Metz)

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1	69	73	86	62	64
Taux de réussite en M1 (IP passage M2 réussi)	62%	75%	68%	79%	
Taux IP sortant de M1 intégrant autre formation que M2 correspond.	0%	0%	2%	6%	
Taux sortant de M1 non réinscrit en M2	19%	15%	17%	10%	
Taux d'abandon (aucune note)	12%	10%	15%	10%	
Taux d'intervenants professionnels extérieurs		9%	6%	10%	
	M1 2009-2010		M2		
Volume horaire étudiant hors stage-prj					
Taux UE ouverture et préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs	20				
Nombre d'heures assurées par EC	773				
Nombre d'heures assurées par professionnels ext.	106				

2010: ouverture filière enseignement (16 en hist-géo, 5 en musique)

Nancy

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Master en 1 ^{ère} année	150	160	124	105	86	115
Master en 2 ^{ème} année Histoire	45	58	63	62	45	58
Master en 2 ^{ème} année Histoire de l'art et archéologie	15	24	27	22	23	11
Master 2 ^{ème} année Musicologie	3	3	6	10	6	3
Master 2 ^{ème} année Philologie	8	6	6	5	2	2
Mention	221	251	226	204	162	189



Appréciation par spécialité

Histoire

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Nancy (campus CLSH en centre ville) et Metz (campus de Saulcy en centre ville).

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Le dossier évoque une convention de master entre l'Université de Metz et l'Université de la Bundeswehr de Munich, dont les éléments ne sont pas fournis.

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Histoire* de l'UDL, née du regroupement des spécialités d'histoire des universités Nancy-2 et Paul Verlaine de Metz, propose une formation déclinée en parcours dès le M1 :

- quatre parcours à finalité recherche adossés aux laboratoires de l'UDL ;
- un parcours *Patrimoine*, à finalité professionnelle, menant aux métiers de conservation et de médiation du patrimoine ;
- un parcours *Enseignement* menant aux concours de l'enseignement secondaire (CAPLP Lettres-Histoire et CAPES Histoire-Géographie).

- Appréciation :

Les quatre parcours à finalité recherche de la spécialité *Histoire*, déterminés par les champs thématiques ou chronologiques de la recherche, sont fortement mutualisés, le parcours *Sciences de l'antiquité* étant par ailleurs mutualisé avec la spécialité *Lettres classiques et philologie* de la mention *Lettres*. Les thématiques proposées correspondent aux axes de recherche des trois laboratoires sur lesquels s'adosse la recherche en histoire, histoire de l'art, archéologie et musicologie à l'UDL : CRULH (Centre de recherche universitaire lorrain en histoire, EA 3945), le Centre J. Schneider de médiévistique ; HISCANT-MA (Histoire et culture de l'antiquité et du moyen-âge, EA 1132). L'adossement à la recherche s'effectue essentiellement par le biais de cours de contenu scientifique et d'actualité des disciplines. La formation à la recherche prend forme par le biais d'un mémoire de recherche dès le M1, suivi en M2 par un mémoire plus important, prélude normalement au projet de doctorat. Toutefois, le dossier ne fait pas suffisamment référence aux méthodes de la recherche et à la pratique de cette recherche de manière collective, préférant un encadrement individualisé des étudiants par leur directeur de mémoire.

Dans le parcours *Patrimoine* à finalité professionnelle, la formation professionnelle est dispensée dans le cadre de compléments disciplinaires (droit, institutions territoriales, médiation culturelle, histoire des politiques culturelles) et par un stage long au second semestre du M2. Toutefois, le dossier n'explicite pas suffisamment les liens pourtant forts tissés avec l'environnement socio-économique de la conservation, de la préservation et de la médiation patrimoniale au niveau local. L'inscription de cette formation, sélective en M2, comme un parcours pose aussi un problème de lisibilité.

Le parcours *Enseignement* propose une formation de haut niveau théorique pour faire face aux six questions posées au concours chaque année du CAPES d'histoire-géographie et ménage aussi un peu de temps pour la formation professionnelle (accompagnement de stage, aide à la préparation des cours et didactique générale) dans un volume horaire qui semble assez peu élevé. L'originalité de ce parcours est de proposer en parallèle une formation au CAPLP Lettres-Histoire et de prévoir un parcours de ré-orientation vers les concours administratifs territoriaux pour les étudiants en échec au concours du CAPES. Toutefois, ces réorientations possibles ne sont pas analysées et les taux de réussite de l'année écoulée ne sont pas fournis.



Le pilotage de la spécialité (conseil de perfectionnement ; place des questions pédagogiques et d'orientation dans les discussions du conseil de département ; un seul département commun aux deux anciennes universités ?) n'est pas décrit dans le dossier. La connaissance des étudiants et des flux vient essentiellement des chiffres proposés par les services centraux. Le dossier de mention signale toutefois l'attention particulière portée au suivi des stages (hors parcours *enseignement*, où cela est assuré par l'IUFM et le Rectorat) et l'implication des enseignants dans la fonction de référent universitaire.

Les débouchés professionnels locaux paraissent assez nombreux, mais ne sont pas analysés dans le dossier. Le taux d'emplois « cadres » des diplômés du master spécialité *Histoire* de Nancy est ainsi très hétérogène, variant de 40 à 60 %. La poursuite d'études en doctorat n'est pas totalement quantifiée. Enfin, le devenir des étudiants diplômés du parcours *Patrimoine* n'est pas connu. Il est à craindre que les futures statistiques de l'OVE de l'UDL ne permettent pas une analyse de la connaissance étudiante et du devenir des diplômés au niveau du parcours : la spécialité, agrégeant des formations aux finalités très diverses, sera sans doute le niveau d'analyse le plus fin, ne facilitant pas le pilotage en termes de parcours.

- Points forts :

- L'environnement scientifique est de haut niveau ; le contenu des cours proposés est centré sur les spécialités de la recherche à Nancy et Metz.
- Intérêt du parcours *Patrimoine* dont le contenu, malgré un dossier assez limité, semble permettre une bonne insertion professionnelle et répondre aux besoins locaux et régionaux en spécialistes de la conservation ou de la médiation des objets patrimoniaux.
- Le parcours *Enseignement* semble réussir à combiner les contraintes de la mastérisation et de la réforme des concours, en proposant le maintien en M1 d'un mémoire de recherche, en imposant un rapport de stage professionnel en M2 et en proposant une réorientation possible vers la préparation des concours administratifs pour le second semestre du M2.

- Points faibles :

- La structuration de la formation propose une trop grande variété de parcours ; leur nombre et le choix d'une mise en avant par les champs thématiques de recherche plus que par les types de métiers et de professions attendus en fin de formation rendent l'offre peu lisible pour l'extérieur.
- Le positionnement de la formation aux métiers du patrimoine, proposé comme un simple parcours, altère sa visibilité extérieure.
- Le suivi des étudiants est insuffisant dans la recherche et dans les ateliers méthodologiques dans ces domaines.
- Le dossier ne fait pas suffisamment référence au pilotage de la spécialité.
- Le dossier ne fait pas de référence à la mise en œuvre concrète de ce master bi-site, tant dans l'organisation concrète des cours que dans celle des jurys communs et des évaluations communes.
- L'ouverture internationale est faible dans le dossier.
- Le parcours *Patrimoine* présente un dossier qui passe sous silence une part importante des liens unissant les équipes au monde professionnel, liens existants par ailleurs.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de renforcer la lisibilité de la structure de la spécialité en repensant le nombre et la nature (finalité) des parcours.

La formation dans le domaine du patrimoine gagnerait en lisibilité par une définition plus explicite des métiers vers lesquels elle conduit et sans doute en visibilité en envisageant d'en faire une spécialité.

Il semblerait nécessaire de construire ou renforcer le pilotage de l'ensemble de la spécialité sur les deux sites, afin de pouvoir concrétiser la fusion des établissements dans l'Université de Lorraine.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B



Indicateurs

Mention : *Histoire et études européennes* - Spécialité : *Histoire*

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2	24	27	16	24	37
Taux de réussite complet M2	38%	67%	75%	65%	
Taux d'entrant M2 non titulaires du M1 correspond.	21%	41%	31%	26%	
Taux de poursuite en doctorat	33%	6%	8%	7%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans	100%	50%	100%		
Taux de réponse à l'enquête d'insertion	100%	100%	100%		
Taux d'intervenants professionnels extérieurs		0%	0%	1%	
	M1		M2 2009-2010		
Volume horaire étudiant hors stage-prj					
Taux UE ouverture et PPP					
Nombre d'enseignants-chercheurs			12		
Nombre d'heures assurées par EC			512		
Nombre d'heures assurées par professionnels ext.			3		

2010 : ouverture parcours enseignement, 16 inscrits

Précédent contrat : 2 spécialités

Histoire ancienne, médiévale, mémoire, patrimoine

Histoire moderne, contemporaine, mémoire, patrimoine

Nancy :

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Master en 2 ^{ème} année Histoire	45	58	63	62	45	58



Histoire de l'Art et archéologie

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Histoire de l'art et archéologie* propose deux parcours à finalité recherche et professionnelle, *Histoire de l'art-patrimoine* et *Archéologie* ; et un parcours *Sciences de l'antiquité*, à finalité recherche, mutualisé avec la spécialité *Histoire*, qui n'est pas décrit dans le dossier de cette spécialité.

La spécialité accueille une vingtaine d'étudiants. Les effectifs de répartition entre les parcours ne peuvent pas être connus, car il s'agit d'une refonte de la maquette.

- Appréciation :

La structure d'ensemble de cette spécialité, qui associe deux parcours sans réels points communs (alors que chacun de ces deux parcours mutualise une partie de ses cours avec la spécialité *Histoire*), manque de cohérence visible. Les points communs entre les deux parcours sont peu nombreux, en termes de formation, mais aussi en termes de compétences communes attendues et/ou de débouchés. La spécialisation entre les deux parcours est très forte dès le M1.

Le parcours *Archéologie* vise à former des archéologues, avec trois stages autour de compétences-métiers différentes, préparant aux métiers de la recherche en archéologie (adossement au pôle universitaire d'archéologie du laboratoire HISCANT-MA) comme à l'archéologie de terrain, préventive par exemple. Il est bien structuré, propose une formation professionnalisante de haut niveau en contenu scientifique, appuyée sur une équipe de recherche existante et sur des liens avec les milieux professionnels que, malheureusement, le dossier ne montre pas assez. Les stages sont nombreux et cohérents dans leur progression, bien encadrés. Le pilotage de ce parcours n'est pas décrit dans le document.

Le parcours *Histoire de l'art-patrimoine* propose une formation de haut niveau en histoire de l'art, accompagnée d'une connaissance des institutions de conservation du patrimoine et des politiques culturelles. Il peut se décliner selon une voie de recherche, avec un mémoire préparant au doctorat à l'issue du M2, ou une voie plus professionnalisante, avec trois stages suivis d'un rapport de stage. Le dossier n'explique pas suffisamment, au regard de ces deux finalités, les compétences, le cœur de métier, les débouchés pour les étudiants. Mais il est intéressant de proposer aux étudiants d'histoire de l'art un autre débouché que l'enseignement et la recherche, dans une filière qui est marquée par une crise du recrutement universitaire. Cette ouverture professionnelle est donc un possible atout de la refonte de la maquette proposée. Toutefois, les faibles effectifs de ce parcours obligent à mutualiser la formation au patrimoine avec le parcours professionnel *Patrimoine* très sélectif de la spécialité *Histoire*. La lisibilité de ce parcours et de son positionnement peut donc être problématique, la mutualisation du parcours *Histoire de l'art-patrimoine* avec une partie du parcours *Patrimoine* de la spécialité *Histoire* nuisant à la lisibilité des deux offres : d'une part, le parcours *Histoire de l'art-patrimoine* apparaît comme une offre mineure du parcours *Patrimoine* de la spécialité *Histoire* qui est une voie d'excellence ; d'autre part le parcours *Patrimoine* de la spécialité *Histoire* perd en cohérence avec l'existence de deux voies d'entrée – une voie « pour historiens » et une voie mineure « pour historiens de l'art ».

De façon générale, la formation en histoire de l'art gagnerait certainement à se rapprocher de la mention *Arts et culture* de l'UDL.



L'ouverture internationale est insuffisante, telle qu'elle est décrite dans le dossier (malgré la présence de stages en Grèce et en Turquie pour le parcours *Archéologie*).

- Points forts :
 - Le parcours *Archéologie*, cohérent et structuré, offre de réels débouchés.
 - L'ouverture d'une voie professionnalisante en histoire de l'art propose de nouveaux débouchés aux étudiants.
- Points faibles :
 - Le problème essentiel est le manque de lisibilité d'ensemble dû à la structure en parcours.
 - Le parcours *Histoire de l'art-patrimoine* est peu cohérent dans sa formulation ; son contenu scientifique semble avoir une faible résonance en termes de recherche au sein des laboratoires d'adossement.
 - La spécialité ne semble pas pilotée. Le dossier mentionne une équipe pédagogique commune pour deux parcours très individualisés.
 - Le dossier rend compte d'une méconnaissance des étudiants inscrits et des débouchés réels.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de poursuivre la réflexion sur la structuration de l'offre correspondant aux champs de cette spécialité : réfléchir à la possibilité d'ériger le parcours *Archéologie* en spécialité, afin de lui donner une identité propre liée à sa forte intégration locale, à ses débouchés professionnels et son adossement réel à la recherche, sans préjudice des mutualisations existantes ; réfléchir à la possibilité de renforcer les liens du parcours *Histoire de l'art-patrimoine* avec d'autres spécialités.

Il conviendrait de créer un vrai pilotage de la spécialité.

Il serait intéressant de mieux faire connaître les liens professionnels existants.

Il serait intéressant, pour renforcer la dimension internationale et l'attractivité de cette spécialité (tout particulièrement en archéologie) de davantage conventionner les ouvertures internationales, spécialement vers l'Italie, la Turquie ou la Grèce, pour l'accueil des stagiaires en archéologie ou pour la recherche.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

Nancy :

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Master en 2 ^{ème} année Histoire de l'art et archéologie	15	24	27	22	23	11



Musicologie

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Nancy et Metz, en alternance de semestre.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Musicologie* a été regroupée en 2009 entre l'Université Paul Verlaine de Metz et l'Université Nancy-2, suite à la recommandation de la précédente évaluation de l'AERES. Elle fonctionne donc déjà sur les deux sites de manière alternée, et la fusion des universités lorraines ne transforme pas de manière importante l'offre de formation.

Elle vise à former des chercheurs pour une poursuite d'études en doctorat et propose aussi une formation au CAPES musique et chant choral.

- Appréciation :

La formation propose deux options totalement déconnectées, une option « *recherche* » et une option « *enseignement* », non détaillée dans le dossier.

Si le contenu des cours peut paraître intéressant, la formation par la recherche est incomplète et les débouchés en doctorat trop limités. Le suivi des étudiants est laissé au simple suivi personnel pendant les semestres 2 et 4. Les étudiants ne semblent pas suivre de séminaires pluridisciplinaires de laboratoire, qui pourtant paraissent exister au vu des spécialités des deux laboratoires d'adossment, le Centre de médiévistique et, éventuellement, l'HISCANT-MA, (Histoire et culture de l'antiquité et du moyen-âge, EA 1132).

Les effectifs sont très faibles : entre 3 et 8 étudiants en M2, 2 à 4 diplômés par an (enquête de l'OVE de Nancy et de l'OVE de Metz). Les débouchés des étudiants ne sont pas précisément indiqués dans le dossier.

Des échanges internationaux sont possibles, essentiellement au Canada et aux Etats-Unis du fait de liens personnels de membres de l'équipe pédagogique.

La question de l'attractivité de cette offre de formation - au delà de son voisinage avec les autres spécialités de la mention *Histoire - Patrimoine - Etudes Européennes*, se pose entièrement. La justification d'une spécialité *Musicologie* de master en Lorraine, au regard de l'offre proche dans ce domaine (master musicologie orienté recherche à Strasbourg, à Reims, à Dijon) et au vu des effectifs en stagnation depuis 2005, apparaît peu évidente. Certes, la formation est désormais commune à Metz et Nancy et, depuis 2010, associe la préparation au CAPES de musique, mais on s'interroge sur l'absence de rapprochement avec la mention *Arts et culture* sur des objectifs de spécialisation en médiation culturelle des spectacles vivants.

- Point fort :

- Les enseignants-chercheurs en musicologie de l'UDL possèdent une bonne visibilité internationale.

- Points faibles :

- La spécialité n'a que peu de liens avec le reste de la mention.
- Les deux « options » internes à la spécialité sont mal connectées et l'option enseignement (pas de données précises dans le dossier) paraît très indépendante.
- Les effectifs sont trop faibles.
- Le dossier traduit une méconnaissance absolue de l'origine et du devenir des étudiants.
- La poursuite d'études en doctorat est quasi inexistante pour l'option recherche.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de s'interroger sur le positionnement de cette offre de formation au regard du faible bassin de recrutement et de l'existence, dans des régions voisines, de formations en musicologie.

Pour permettre un autre positionnement de cette offre de formation en musicologie, il pourrait être profitable de rapprocher la formation de la mention *Arts et culture* de l'UDL.

Afin d'accroître l'attractivité de l'offre, il serait souhaitable de renforcer les liens avec les conservatoires régionaux dans le cadre de la maîtrise des formations professionnelles, des professionnels de la musique, et de proposer ainsi un complément universitaire et de recherche à ces professionnels de la musique.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

Mention : *Histoire et études européennes* - Spécialité : *Musicologie*

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2	2	2	2	2	3
Taux de réussite complet M2	50%	50%	100%	50%	
Taux d'entrant M2 non titulaires du M1 correspond.	50%	0%	50%	50%	
Taux de poursuite en doctorat	0%	0%	0%	0%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans	100%	0%	0%		
Taux de réponse à l'enquête d'insertion	100%	100%	100%		
Taux d'intervenants professionnels extérieurs		0%	0%	0%	
	M1		M2 2009-2010		
Volume horaire étudiant hors stage-prj					
Taux UE ouverture et PPP					
Nombre d'enseignants-chercheurs			3		
Nombre d'heures assurées par EC			88		
Nombre d'heures assurées par professionnels ext.			0		

2010 : ouverture parcours enseignement, 3 inscrits

Nancy :

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Master 2 ^{ème} année Musicologie	3	3	6	10	6	3



Etudes européennes et internationales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Metz.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Etudes européennes et internationales* propose une formation professionnelle en deux ans, combinant un socle de connaissances en histoire, géographie et politique européennes et des enseignements à visée plus professionnelle dans les domaines juridiques, économiques, commerciaux européens, voire en marketing ou en médiation culturelle. L'objectif est de former des étudiants capables d'exercer des fonctions d'expertise dans les domaines juridique, économique ou politique européens, et débouche sur des métiers alliant une bonne culture générale acquise à la fois en licence et en master et une forte ouverture vers l'espace européen. Deux langues sont obligatoirement étudiées, les stages à l'étranger sont valorisés (plus de 50 % de stages se déroulent dans l'espace européen) et le dernier semestre de formation est consacré à un stage long (3 à 6 mois) avec soutenance du rapport de stage.

- Appréciation :

La spécialité *Etudes européennes et internationales* est une formation de qualité débouchant sur un vaste panel de métiers liés aux secteurs économiques, politiques et juridiques européens (plus qu'internationaux). L'offre de formation est complète, mais peut être assez peu approfondie, et se rapproche du contenu des enseignements qui existent dans certaines écoles de management ou dans les sections internationales des IEP. La solide culture générale de l'actualité économique, politique et historique contemporaine, associée aux stages nombreux et assez bien encadrés, permet semble-t-il une insertion professionnelle importante dans l'espace européen. Ce sont donc la localisation et les partenariats régionaux, ainsi que la culture générale en sciences humaines, politiques et économiques portés par l'Université de Metz, qui permettent cette formation à l'attractivité régionale intéressante.

La spécialité permet une ouverture internationale aux étudiants issus des filières de sciences humaines généralistes et leur donne les outils pour mener une carrière plus européenne qu'internationale. Les partenariats sont importants avec les entreprises installées au Luxembourg ou en Belgique, ainsi qu'avec l'Ecole de management de Bruxelles (ICHEC).

Toutefois, le pilotage de la spécialité, sa faible inscription au sein des équipes d'enseignants-chercheurs de l'Université de Lorraine (un seul professeur des universités de l'UDL dans la partie universitaire de l'équipe pédagogique), posent le problème de l'intégration d'une telle spécialité dans la mention *Histoire - Patrimoine - Etudes européennes*. Bien que les taux de réussite (entre 85 et 95 %) et l'insertion professionnelle soient élevés, les métiers exercés sont très divers et cette formation professionnalisante offre plus un bagage interculturel qu'une maîtrise des outils professionnels.

Incontestablement attractive, cette spécialité reste très autonome et indépendante dans la mention et dans l'offre de formation du domaine SHS.

- Points forts :

- Les enseignements à forte base de culture générale européenne et liés à des disciplines et des secteurs d'activité divers (économie, droit, marketing, commerce) sont très complémentaires.
- L'offre est intéressante dans une région dépourvue d'IEP.
- L'encadrement des stages est significatif, malgré la faiblesse du contenu du dossier de spécialité.
- L'ouverture européenne (plus qu'internationale) de la formation et des stages des étudiants est réelle.



- Points faibles :
 - Le pilotage collectif de l'offre est limité : seul un enseignant-chercheur de l'UDL participe à cette formation - il est d'ailleurs responsable de toutes les UE de la spécialité.
 - Le tronc commun avec l'offre de mention est assez limité, ce qui pose la question de l'association entre les différentes spécialités de la mention.
 - Le dossier est très superficiel : il ne mentionne pas les conditions d'entrée en M1 ou M2, ne montre pas le fonctionnement pédagogique de la spécialité, et ne caractérise pas le public recruté ni l'insertion professionnelle réelle des diplômés.
 - La formation est très généraliste ; malgré son indéniable ouverture européenne, elle ne donne pas suffisamment d'enseignements techniques et ne débouche pas sur un domaine professionnel spécifique.

Recommandations pour l'établissement

Bien que la formation semble solide et intéressante du point de vue des débouchés, il serait souhaitable de :

- l'adosser plus réellement à une équipe universitaire complète ;
- renouer les liens avec la recherche, en particulier du côté des enjeux de culture générale ;
- nouer des contacts avec les équipes de langues et celles de mentions dans d'autres secteurs (finance et gestion internationale, commerce et stratégie de l'entreprise à l'international) ;
- proposer des enseignements plus techniques et plus directement opérationnels en se spécialisant dans un domaine de prédilection (commerce et management culturel par exemple).
- renforcer le pilotage de la formation et la présenter comme une véritable spécialité dès le M1.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

Mention : *Histoire et études européennes* - Spécialité : *Etudes européennes et internationales*

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2	30	26	44	41	33
Taux de réussite complet M2	90%	85%	84%	95%	
Taux d'entrant M2 non titulaires du M1 correspond.	23%	35%	26%	27%	
Taux de poursuite en doctorat	0%	0%	0%	0%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans	80%	92%	100%	93%	
Taux de réponse à l'enquête d'insertion	86%	81%	92%	93%	
Taux d'intervenants professionnels extérieurs		25%	29%	44%	
	M1		M2 2009-2010		
Volume horaire étudiant hors stage-prj					
Taux UE ouverture et PPP					
Nombre d'enseignants-chercheurs			2		
Nombre d'heures assurées par EC			84		
Nombre d'heures assurées par professionnels ext.			139		

Précédent contrat : Echanges internationaux, métiers transfrontaliers



Observations de l'établissement

EVALUATION DES MASTERS DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Histoire – Patrimoine – Etudes Européennes

Domaine : Sciences humaines et sociales ; Arts, lettres et langues

Demande n° S3MA130004951

Remarque liminaire : Nous avons cherché à répondre aux recommandations des évaluateurs, mais dans quelques cas, cela ne nous a pas été possible car certaines décisions dépendent de la politique de l'Université de Lorraine.

I. REMARQUES SUR L'ÉVALUATION DE LA MENTION

1. L'architecture de notre mention

« Il conviendrait d'améliorer considérablement la cohérence visible et la lisibilité de la maquette d'ensemble [...] de principe de construction des spécialités et des parcours (en M2) ». p. 3.

Tenant compte de ces remarques, nous avons modifié l'architecture de notre mention Histoire-Patrimoine-Etudes européennes.

Elle comporte 4 spécialités :

- **SCIENCES HISTORIQUES** (Histoire et archéologie)
- **PATRIMOINES** (Histoire, Histoire de l'Art, Musicologie) et **ARCHEOLOGIE**
- **ENSEIGNEMENT** (Histoire, Géographie et Musicologie)
- **ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES**

Nous avons décidé de regrouper, dans un souci de renforcer la lisibilité de notre maquette et pour éviter toute redondance, la recherche dans une première spécialité, les parcours professionnalisants relevant du patrimoine dans une deuxième et la préparation des concours de l'enseignement dans une troisième. La spécialité Etudes européennes et internationales reste en l'état.

a. La spécialité **SCIENCES HISTORIQUES** (Histoire et archéologie) reprend l'ancienne spécialité Histoire. Elle concerne la recherche en Histoire et en Archéologie, ce qui a entraîné le changement d'intitulé. Les 4 périodes sont représentées dans des parcours thématiques ou chronologiques :

- Sciences de l'Antiquité
- Etudes médiévales
- Religion, culture et sociétés
- Politique et conflits.

Ces parcours sont adossés comme précédemment aux laboratoires de recherche.

b. Conformément aux conseils de l'AERES, nous avons créé une spécialité à forte connotation professionnalisante : **PATRIMOINES** (Histoire, Histoire de l'Art, Musicologie) et **ARCHEOLOGIE**. En font partie les anciens parcours « patrimoines » (Histoire - Histoire de l'Art). Afin d'améliorer le positionnement de la musicologie au sein de l'offre générale du Master, il a été décidé d'intégrer l'ancienne spécialité musicologie (parcours recherche) sous l'intitulé « Edition musicale et musicologie » à cette spécialité. A ces trois parcours se joint le parcours professionnalisant de

l'Archéologie, son parcours recherche se fait au sein de la spécialité Sciences historiques (Histoire et Archéologie) dans les parcours Sciences de l'Antiquité, Etudes médiévales.

- Parcours Histoire-Patrimoine
- Parcours Histoire de l'Art-Patrimoine
- Parcours Editions musicales et musicologie
- Parcours ARCHEOLOGIE

c. Dans un souci de lisibilité et d'organisation, nous avons regroupé trois parcours dans une seule spécialité « **ENSEIGNEMENT** (histoire, géographie et musicologie). La spécialité **ENSEIGNEMENT** prépare aux concours du CAPES d'histoire et de géographie et à celui de musicologie. Les étudiants ont aussi la possibilité de préparer le PLP.

- Parcours enseignement Histoire
- Parcours enseignement Géographie
- Parcours enseignement Musicologie

d. La spécialité **ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES** reste inchangée.

MASTER HISTOIRE-PATRIMOINES-ETUDES EUROPEENNES

SPECIALITE	SPECIALITE	SPECIALITE	SPECIALITE
SCIENCES HISTORIQUES (Histoire et archéologie)	PATRIMOINES (Histoire, Histoire de l'Art et Musicologie) ET ARCHEOLOGIE	ENSEIGNEMENT (histoire, géographie et musicologie)	ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES
PARCOURS	PARCOURS	PARCOURS	
*Sciences de l'Antiquité *Etudes médiévales *Religion, culture et société * Politique et conflits	*Histoire-Patrimoine *Histoire de l'Art – Patrimoine *Edition musicale et musicologie *Archéologie	*Histoire *Géographie *Musicologie	

Cette nouvelle configuration de notre maquette a pour but d'en renforcer l'attractivité notamment dans des disciplines à faible effectif mais à fort potentiel grâce à l'interdisciplinarité de certains parcours recherches et au côté professionnalisant des autres.

La disparition de la Spécialité Musicologie au profit d'une insertion de deux parcours au sein, respectivement, des Spécialités ENSEIGNEMENT et PATRIMOINES vise, en fait, à donner à la discipline musicologique la place la plus appropriée dans le Master HISTOIRE-PATRIMOINES-ETUDES EUROPEENNES et à y renforcer son intégration. La dimension intrinsèquement patrimoniale de la musicologie – et plus particulièrement de l'édition musicale, soulignée, au niveau national, par la mise en place par le ministère de la Culture de la *Commission Musica Gallica* (<http://www.fondation-salabert.org/spip/-Musica-Gallica>) – se trouve ainsi mieux mise en valeur par son rattachement aux autres disciplines de même orientation.

En retour, le parcours « Edition musicale et musicologie » apporte sa contribution à la spécialité par le jeu des éléments d'enseignement mutualisés.

Il faut enfin remarquer qu'il est en parfaite continuité avec les parcours de Licence « Musique et musicologie » et « Musique et culture » dont les contenus d'enseignement apportent aux étudiants les compétences éruditionnelles nécessaires pour aborder dans les meilleures conditions cette formation professionnalisante.

2. Tronc commun

« La structure du tronc commun en M1 paraît artificielle et très limitée pour certaines spécialités ... Il conviendrait d'améliorer considérablement la cohérence visible ... notamment en termes d'orientation progressive du M1 au M2 ». p. 3.

Notre mention étant pluridisciplinaire, nous avons dû tenir compte des spécificités de ces disciplines (stages parfois très longs en Etudes européennes et internationales) et des consignes données par le ministère (mastérisation des concours). Ces différents facteurs expliquent le choix des cours de notre tronc commun : langues, informatique, épistémologie, s'y ajoute un cours général sur la place de la Lorraine en Europe et au sein de la Grande Région regroupant les étudiants toutes disciplines confondues. Le tronc commun est important en M1, la spécialisation en M2 le réduit à un cours de langues au 1^{er} semestre.

Le cours d'épistémologie (UE 13) dispense des cours théoriques aux étudiants sur les méthodes historiques. Ils doivent choisir quatre cours dans cette UE et sont donc amenés à prendre un, voire deux cours, dans une période ou dans une matière qui ne correspond à la thématique de leurs recherches. Un historien peut ainsi découvrir l'épistémologie de la musicologie ou de l'histoire de l'Art. La méthodologie de la recherche, sur le plan pratique notamment en histoire, se fait aussi et surtout dans les UE de spécialités.

3. Ouverture à l'international

Nous avons cherché à nous ouvrir à l'international. En attestent les interventions d'enseignants-chercheurs des universités de la Grande Région, de Belgique, d'Allemagne, du Luxembourg, les échanges d'étudiants et d'enseignants dans le cadre Erasmus, d'autres échanges (Canada, Japon, Etats-Unis) ou de convention (une convention est signée avec l'Universität der *Bundeswehr* München). Des stages institutionnalisés à l'étranger figurent déjà dans notre maquette (parcours Sciences de l'Antiquité, spécialité Etudes européennes et internationales). Notre Master avec le label « Université de Lorraine » s'inscrit dans l'offre de formation de la Grande Région. Nous espérons transformer ces relations existantes en véritables conventions sur le modèle du parcours binational existant déjà en Licence (entre l'Université de Lorraine et de Sarrebruck).

4. Les conseils de perfectionnement

« Le pilotage de la mention et des spécialités reste à affirmer »

Pour réfléchir ultérieurement sur l'évolution et le bon fonctionnement de notre Master, nous constituerons un Conseil de perfectionnement. Il comportera 14 membres et se réunira deux fois par an.

- Le responsable de la Mention et son adjoint (Nancy-Metz)
- 1 responsable de chaque spécialité ou son suppléant (soit 4 enseignants-chercheurs)
- 3 représentants du monde professionnel pour les spécialités professionnalisantes (Patrimoines (1), Enseignement (1), Etudes européennes et internationales (1) ou leurs suppléants)
- 1 collègue de la Grande Région pour l'ouverture internationale (venu de l'Université de Sarrebruck, qui a des liens étroits déjà avec le département d'histoire de l'Université de Lorraine)
- 2 étudiants (M1/M2) ou leurs suppléants
- 1 représentant du personnel Biatos

Un comité de pilotage sera également créé par spécialité, avec

- Spécialité Sciences Historiques (Histoire et archéologie) : 4 enseignants – 2 étudiants (M1-M2) – 1 personnalité de la Grande Région
- Spécialité Patrimoines (Histoire, Histoire de l'Art, Editions musicales et musicologie) et Archéologie : 4 enseignants – 2 étudiants – 4 représentants professionnels
- Spécialité enseignement 4 enseignants (Histoire, géographie, musicologie, IPAG), 1 personnalité du monde de l'enseignement (proviseur, principal), 3 étudiants
- Spécialité Etudes européennes et internationales : 3 enseignants, 2 étudiants (M1-M2), 3 professionnels.

Le jury et l'évaluation des étudiants seront fixés en commun selon les modalités fixées par l'université.

5. Les débouchés

A l'issue de notre master, les étudiants ont acquis une importante culture générale historique, une maîtrise des outils informatiques, des compétences linguistiques en français et en langues étrangères, des méthodes et des sciences historiques et ceci dans toutes les spécialités. Cela leur permet de postuler sur des emplois divers tant dans le domaine public que privé. Les quatre spécialités les préparent aussi à des débouchés spécifiques.

II. REFLEXION PAR SPECIALITE

1. Spécialité Sciences historiques (Histoire et archéologie)

Après avoir modifié l'architecture globale de notre mention, nous avons en grande partie répondu aux recommandations de l'AERES notamment pour les parcours recherches des Sciences historiques.

Un sujet de recherche pertinent peut orienter l'étudiant vers le choix d'un métier. Les étudiants issus de la spécialité Sciences historiques peuvent poursuivre leurs études en doctorat, dans les Instituts d'études politiques, des écoles de journalisme. Diverses possibilités s'offrent : des concours administratifs dans la fonction publique d'Etat ou dans la fonction publique territoriale, les concours de l'Armée (gendarmerie, Saint-Cyr-Coëtquidan), les postes dans les services régionaux, territoriaux, au Conseil général (mission historique dans la Meuse), à l'ONAC, ils sont parfois également embauchés à leur sortie de Master dans des instituts de sondage ou des observatoires des conflits contemporains. Le privé leur est également accessible et certains étudiants sont parfois recrutés comme DRH dans des entreprises de la région. Enfin la possibilité leur est toujours offerte de s'orienter vers l'enseignement et ses concours.

2. Spécialité Patrimoines et Archéologie (Histoire, Histoire de l'Art, Editions musicales et musicologie)

Conformément aux recommandations de l'AERES, nous avons créé une spécialité Patrimoines.

- Parcours : Histoire - Patrimoine

Le parcours histoire patrimoine a pour objectif de répondre à une demande des étudiants en histoire désireux de suivre une formation professionnalisante. Celle-ci se place dans la continuité d'un parcours débuté en licence et dont des UE sont déjà communes avec l'histoire de l'Art et l'archéologie. Dans le cadre du master, cette formation est de nouveau mutualisée avec l'histoire de l'Art, ce qui se traduit par le partage d'UE communes aux historiens et aux historiens de l'Art, de même que par des choix de cours, dans le but d'offrir aux étudiants la possibilité de renforcer leurs connaissances en histoire ou en histoire de l'Art-Archéologie, selon leurs objectifs.

Cette formation existe maintenant depuis quelques années et s'insère parfaitement dans le tissu culturel de la Région Lorraine. Collectivités territoriales, musées, archives, bibliothèques connaissent à présent ce master patrimoine et ouvrent leurs portes aux étudiants. La formation, tournée essentiellement vers la médiation culturelle dans le cadre des politiques culturelles, s'adosse à des projets culturels importants (Renaissance 2013, Pôle du Livre, Centenaire de la Grande Guerre), à des opérations ponctuelles dans les établissements culturels (expositions), et à des projets de recherche universitaires à portée culturelle (projet Empreinte militaire).

Les étudiants ayant suivi cette formation ont la possibilité d'intégrer des collectivités dans le cadre de missions culturelles (animateurs du patrimoine, rédaction de dossiers de fonds pour des projets culturels, métiers du tourisme, médiateurs culturels, y compris dans les métiers du livre).

- Parcours : Histoire de l'Art-Patrimoine

Ce parcours s'inscrit exactement dans la suite de la nouvelle licence d'histoire de l'Art-Archéologie mise en place à la rentrée 2013 et qui veille à initier les étudiants d'histoire de l'Art aux métiers du patrimoine dès la L2. Il vise à renforcer le savoir scientifique en matière d'histoire de l'Art et les compétences théoriques et pratiques dans le domaine des métiers du patrimoine. Cette partie

professionnelle de la formation est mutualisée avec le parcours « Histoire-Patrimoine ». Pour leur travail personnel, les étudiants pourront choisir entre trois stages obligatoires - et autant de rapports - et un mémoire de recherche dont le sujet sera majoritairement proposé par une institution culturelle régionale.

En effet ce parcours s'appuie sur un fort ancrage régional et sur des liens établis depuis longtemps avec toutes les institutions culturelles et muséales de la Lorraine. Celles-ci non seulement fournissent la plupart des professionnels qui interviennent dans les UE professionnalisantes mais en outre reçoivent les étudiants en stage et proposent des sujets de recherche. Dans cette intention, chaque année, le département d'histoire de l'Art et d'archéologie organise une grande réunion au cours de laquelle toutes ces institutions viennent se présenter aux étudiants et exposent leur offre en possibilités de stages et aussi en sujets de recherche en relation avec leur actualité (par exemple exposition Jean Prouvé, Renaissance 2013, projet sur l'architecture de l'Entre-deux-guerres à Nancy, exposition « Atelier de Georges de la Tour »...). Les étudiants qui optent pour ces sujets bénéficient ainsi d'un encadrement, à la fois universitaire et professionnel. Grâce à ce dispositif, un certain nombre d'entre eux obtient, à la sortie du master, des CDD ou d'autres emplois temporaires dans ces institutions régionales ou locales.

La vocation de ce parcours n'est donc pas de former prioritairement des spécialistes mais au contraire de potentiels professionnels pourvus d'un bagage généraliste mais solide. Ils auront certes acquis des savoirs (découverte des institutions, droit du patrimoine, politiques culturelles, médiation et conservation...) et des outils (conception de projets, traitement de l'image informatique...) en matière patrimoniale mais ils auront aussi des connaissances renforcées dans le domaine de l'histoire de l'Art. En cela ce parcours « histoire de l'Art-patrimoine » se distingue clairement de toutes les offres de formation dans le cadre universitaire lorrain, tournées essentiellement vers la médiation culturelle mais pour ainsi dire dépourvues de savoirs scientifiques en histoire de l'Art.

Cette formation prépare donc les étudiants aux concours de la fonction publique, leur permettre de répondre aux demandes des institutions culturelles et muséales et de devenir des animateurs et des médiateurs du patrimoine - documentalistes, conférenciers, guides, animateurs de tout type de visites, notamment scolaires... - mais aussi des responsables en ces domaines et, pour quelques-uns, de devenir des chercheurs en histoire de l'Art.

- Parcours : Musicologie

L'orientation proposée dans le Master « Edition musicale et musicologie » s'inscrit pleinement, au sein du master Histoire-Patrimoine-Etudes européennes, dans la thématique de la Spécialité « Patrimoine », en ce qu'elle vise à allier formation à la recherche et professionnalisation (vers le domaine de l'édition musicale). Un certain nombre d'enseignements (UE 15, EC1 : Métiers du patrimoine ; UE33, EC1 : Techniques du patrimoine) sont mutualisés avec les autres parcours de la spécialité « Patrimoine », ouvrant ainsi à d'autres disciplines qui viennent enrichir cette formation.

Le parcours « Edition musicale et musicologie », inspiré en partie par la demande de l'AERES d'une réflexion commune des enseignants de musicologie sur la formation, constitue une offre unique en France, répondant à une forte demande des professionnels et des étudiants tant au niveau local que national. Il s'adresse à un public élargi : étudiants issus de filières musicologiques, mais aussi artistiques et culturelles. Par son caractère unique, ce parcours a vocation à attirer un public extérieur à la Région Lorraine. Il est également susceptible de constituer une formation continue pour des professionnels engagés dans les domaines de l'édition et de la diffusion musicale.

Cette filière offre des débouchés variés : poursuite de recherches musicologiques dans le cadre du Doctorat, métiers de l'édition musicale (édition scientifique, suivi éditorial, gravure musicale), métiers de l'édition discographique (chargé de production, chargé de communication).

Cette formation est en cohérence avec les travaux d'édition critique musicologique menés par les enseignants-chercheurs au sein de leurs laboratoires de rattachement (CRULH, IRPMF, CESR). Par son ancrage dans le patrimoine régional, elle s'inscrit dans un des axes forts de la recherche du CRULH.

L'implantation d'un parcours musicologie s'impose au sein du master d'Histoire et non de celui d'Arts et culture. Elle est liée à l'ancrage des enseignants-chercheurs de musicologie de l'Université de Lorraine qui appartiennent tous à la 22^e section du CNU (et non à la 18^e section) et qui, par l'orientation de leurs recherches, sont tous rattachés à des laboratoires d'histoire ; elle s'explique également par les thématiques d'enseignement développées qui ne se recoupent guère avec celles des formations de Master « Arts et culture » proposées à l'heure actuelle au sein de l'Université de Lorraine.

- Parcours : Archéologie

Ce parcours procède d'une refonte complète de l'offre de la formation en archéologie dans le cadre du master renouvelé « Histoire-Patrimoine-Etudes européennes », destiné à mieux répondre aux attentes des étudiants et aux perspectives d'emploi auprès des acteurs institutionnels et privés de l'archéologie territoriale, régionale comme nationale. Il s'agit donc d'un parcours professionnalisant qui s'adresse aux étudiants titulaires d'une licence d'histoire de l'Art et d'archéologie souhaitant avant tout acquérir ou approfondir les compétences techniques nécessaires à l'archéologue professionnel pour l'organisation et la réalisation d'une opération archéologique (diagnostic, relevé topographique, prospections, fouilles stratigraphiques).

La formation comprend trois composantes principales, réparties entre les quatre semestres du master, de façon à favoriser l'apprentissage progressif des techniques archéologiques et le développement de la pratique sur le terrain : des cours généraux sur l'archéologie des périodes antiques (grecques et romaines) et médiévales viennent renforcer la culture disciplinaire des étudiants et leur assurer la connaissance des derniers développements scientifiques ; des cours et travaux dirigés techniques doivent leur donner la maîtrise d'outils informatiques et topographiques essentiels aux différentes activités archéologiques ; trois stages de durée progressive les invitent à mettre en pratique ces compétences et à acquérir une expérience de terrain. Ces stages sont dans la mesure du possible pris parmi les chantiers archéologiques dirigés par les enseignants-chercheurs (en partenariat avec de grands instituts français à l'étranger comme l'Ecole française d'Athènes) et les intervenants professionnels (archéologues départementaux, de l'INRAP) du parcours. Les cours disciplinaires peuvent ainsi être directement liés aux stages.

Les étudiants qui souhaitent se lancer dans la recherche en archéologie s'inscriront dans un des deux parcours correspondants de la spécialité Sciences Historiques (Histoire et archéologie) :

- le parcours « Sciences de l'Antiquité » destiné notamment à la recherche en archéologie grecque et romaine, où les étudiants bénéficieront, outre des cours généraux d'archéologie, de cours de langues anciennes et d'histoire ancienne spécialisés ;

- le parcours « Études médiévales » pour les étudiants d'archéologie du Moyen Âge qui suivront un cursus équivalent dans le domaine médiéval.

La mutualisation totale des cours généraux d'archéologie et de l'offre de stage entre les trois parcours, « Archéologie », « Sciences de l'Antiquité » et « Études médiévales », élimine l'essentiel des inconvénients que pourrait avoir cette dichotomie apparente entre archéologie de recherche et archéologie de métier qui constitue la nouveauté essentielle de cette formation. La spécialisation accrue dans l'une ou l'autre branche, à savoir une plus grande compétence historique scientifique d'un côté et une meilleure employabilité de l'autre, en est le bénéfice essentiel attendu.

3. Spécialité Enseignement (Histoire, Géographie, Musicologie)

La spécialité « enseignement » regroupe à présent trois parcours très mutualisés : celui de l'histoire, de la géographie et de la musicologie. On donne ainsi une place importante à l'enseignement et ce regroupement rend plus aisé la préparation des concours et l'organisation des stages. Elle prépare aux concours de l'enseignement public et privé.

Nous n'avons pas pu fournir les taux de réussite aux concours car les outils logiciels de l'université ne permettent pas pour l'instant de sortir des résultats par parcours (à un niveau inférieur à la spécialité). Des statistiques par Académie sont disponibles, des statistiques plus précises ont été demandées au Rectorat de Nancy-Metz, qui a envoyé une demande au ministère à ce sujet. En 2012, l'Académie de Nancy-Metz a eu 57 candidats admissibles au CAPES d'histoire-géographie et 6 admissibles à l'agrégation d'histoire.

Depuis plusieurs années, l'IUFM (et donc l'Université Nancy 1) est lié par convention à la *Bezirksregierung Köln* (institut de formation des maîtres de Cologne). Dès que l'équipe dirigeante de l'Université de Lorraine sera en place, nous transformerons la convention associant naguère l'Université Nancy 1 (pour l'IUFM) pour associer cette dernière à l'Université de Lorraine. Dans le cadre de cette convention, des échanges de stagiaires étudiants sont prévus chaque année. En 2011-2012, 5 étudiants allemands ont été accueillis dans le master messin et ont accompagné les étudiants français de M1 lors de leur stage en établissement.

Le parcours « Enseignement de la musique » trouve désormais sa place dans la spécialité « Enseignement » et allie, conformément aux textes ministériels, de façon équilibrée initiation à la

recherche, préparation des concours d'enseignement et formation professionnelle par des stages et des enseignements de didactique.

Les perspectives d'évolution du nombre d'inscrits dans ce parcours sont en progression prometteuse, à l'inverse de la tendance nationale actuelle. Nous tenons par ailleurs à préciser que la préparation au CAPES existe sans discontinuité depuis 1978, soit depuis 34 ans, et non depuis 2010 comme le suggère le rapport, confondant peut-être la mastérisation des métiers de l'enseignement et la préparation proprement dite à ce concours.

Avec ce parcours, l'Université de Lorraine propose une solide préparation au CAPES de Musique, qui offre à ses étudiants une perspective professionnelle stable.

Les résultats des étudiants lorrains au concours du CAPES de Musique dépassent régulièrement les 80%.

Quant aux débouchés, ce parcours peut se prolonger par une préparation à l'Agrégation de Musique qui, avec 7 inscrits cette année (dont déjà deux reçus à l'Agrégation Interne et deux admissibles aux oraux de l'Agrégation externe qui se dérouleront en juin), est la seule du Grand Est. Cette année, 100% des étudiants des sites de Nancy et de Metz sont admissibles (l'admission aura lieu en juin).

4. Spécialité Etudes européennes et internationales

La structure de cette spécialité n'a pas nécessité de modification de forme. Son responsable a répondu aux recommandations de l'AERES en ces termes :

D'une manière générale, les évaluateurs attirent l'attention sur les contradictions entre les remarques au niveau de l'ensemble de la mention et les recommandations spécifiques pour la spécialité EEI.

Deux des trois « points forts » de l'évaluation générale de la mention (p. 3) concernent la spécialité « Etudes européennes et internationales » et notent que « *La spécialité Etudes européennes et internationales ... semble pertinente en termes de besoin de formation et de contenu de cours* ».

Le « contenu de cours » est donc expressément validé et même valorisé. Il est difficilement compréhensible que l'on propose par la suite de modifier sensiblement ledit « contenu de cours » en suggérant – voir plus loin point 4 – des « enseignements plus techniques ».

En reprenant les remarques une par une :

1° « Adosser plus réellement à une équipe universitaire complète »

Il convient d'apporter une précision : trois enseignants-chercheurs titulaires de l'Université de Lorraine interviennent en M1-EEI, faisant parfaitement pendant aux trois intervenants professionnels (en faisant abstraction du tronc commun et des cours de langue, assurés par des enseignants de l'Université de Lorraine).

Au-delà, l'intégration d'un enseignant-chercheur de l'Université de Lorraine en M2 est effectivement souhaitable et recherchée.

2° « Renouer les liens avec la recherche, en particulier du côté des enjeux de culture générale ».

Le lien avec l'état de la recherche est assuré à travers la qualité des intervenants. La spécialité a par ailleurs une vocation professionnelle, d'où l'intervention de nombreux professionnels.

3° « nouer des contacts avec les équipes de langues et celles de mentions dans d'autres secteurs (finance et gestion internationale, commerce et stratégie de l'entreprise à l'international) »

Comme indiqué plus haut, l'intégration d'un enseignant-chercheur de l'Université de Lorraine en M2-EEI est souhaitable et effectivement recherchée. On rappelle par ailleurs, que bon nombre d'intervenants actuels relèvent très précisément des domaines mentionnés. Mais on ne peut pas recommander à la fois des contacts plus forts avec « les équipes de langues » et « des enseignements plus techniques ».

4° « proposer des enseignements plus techniques et plus directement opérationnels en se spécialisant dans un domaine de prédilection (commerce et management culturel par exemple) ».

Bon nombre de cours sont d'ores et déjà tout à fait « techniques » :

- « Pratiques du commerce international – e-commerce »
- « Régulation économique et financière internationale »
- « Veille économique »
- « Projets européens et collectivités territoriales »

- « Marketing international – étude de cas ».

Le pari a été pris, effectivement, de ne pas donner à la spécialité un profil très/trop pointu. Il ne semble pas souhaitable de se diriger uniquement, par exemple, vers la finance ou vers le commerce, mais de trouver un juste équilibre entre profil général et approfondissement dans certains domaines. Comme le font, en effet, selon les termes de l'évaluation, « certaines écoles de management » ou « les sections internationales des IEP ». Mais ces dernières ne débouchent pas non plus « sur un domaine professionnel spécifique ».

Enfin, il faut aussi garder des passerelles ouvertes et permettre à des étudiants d'histoire (contemporaine) de changer de spécialité.